

Communiqué

Réouverture partielle des déchetteries pour la collecte des déchets verts

A compter de jeudi 23 avril 2020, Provence Alpes Agglomération procédera à **la réouverture de trois de ses déchetteries aux particuliers** pour l'évacuation des **déchets verts exclusivement**.

Cette réouverture concerne les déchetteries de :

- **Digne-les-Bains La Colette** (Route de Nice) du lundi au samedi de 8h30 à 12h et de 15h à 18h30
- **Seyne-les-Alpes** du lundi au vendredi de 13h30 à 16h30 et le samedi de 9h à 12h
- **Château-Arnoux-Saint-Auban** du lundi au samedi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

Afin de respecter les mesures de distanciation sociale, **les agents des déchetteries ne participeront pas aux déchargements des déchets** et seulement **3 véhicules au maximum** seront autorisés à décharger en même temps. Les usagers devront également **respecter ces mesures de distanciation entre eux**, ainsi que les **consignes et indications données sur place** par les agents des déchetteries.

Compte tenu des mesures à respecter, un délai d'attente est à prévoir à l'entrée des déchetteries. Les usagers sont invités à différer leurs déplacements dans le temps afin de ne pas saturer le dispositif dès les premiers jours d'ouverture.

Pour pouvoir se rendre dans une des déchetteries, les particuliers devront se munir **d'une attestation de déplacement dérogatoire** en cochant la deuxième case « *Déplacements pour effectuer des achats de fournitures nécessaires à l'activité professionnelle et des achats de première nécessité dans les établissements dont les activités demeurent autorisées* »

Cette étape est transitoire en attendant une réouverture générale des déchetteries qui est conditionnée à la reprise d'activité des éco-organismes chargés du recyclage des déchets déposés en déchetterie.

Contact :

Agathe VILOTITCH
Chargée de communication
Provence Alpes Agglomération
06 80 90 23 96